

DU et DIU - Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Psychiatrie générale

Présentation

Vous pouvez d'ores et déjà trouver la liste des diplômes que nous proposons. Le détail des maquettes est en cours de mise en ligne progressive.

Nous attirons votre vigilance sur les formations dont l'intitulé est suivi de "sous réserve": ce sont de nouvelles formations, en cours d'autorisation officielle.

Cette année le Service de la formation permanente se renouvelle et met en place un nouveau système de gestion pour mieux accompagner les candidats et les candidates.

Pour ce faire un calendrier d'inscription, [disponible ici](#), a été mis en place.

Objectifs

Suite à l'Arrêté du 24 mai 2000 (paru au Journal officiel le 1er juin 2000) précisant les conditions dans lesquelles les Assistants-Généralistes et les attachés plein temps occupant des fonctions en milieu psychiatrique peuvent candidater au Concours National de Praticien Hospitalier, le Collège National Universitaire de Psychiatrie a pris la décision d'organiser dans chaque région des Diplômes Universitaires destinés à cette catégorie professionnelle. Ce D.U. a pour objectif de proposer un enseignement de psychiatrie générale aux praticiens concernés par l'Arrêté susvisé.

Les + de la formation

Diplôme en 3 ans.

Cours et programme :

Formation théorique équivalente à celle requise pour l'obtention du diplôme d'études spécialisé (DES) de psychiatrie, en vue de l'obtention de la qualification en psychiatrie auprès du conseil de l'ordre des médecins dont il dépend.

L'enseignement a lieu sous la forme de séminaires qui ont principalement lieu à la Clinique Psychiatrique ou au Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent sur le site des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

L'enseignement comporte au total environ 300 heures de cours sur les 3 ans.

L'enseignement obligatoire de base est regroupé les 2 premières années sur une demi-journée par semaine.

Le reste des enseignements nécessaires à la validation du DU est laissé au choix du candidat parmi les autres séminaires de psychiatrie proposés ; l'équivalence d'autres enseignements (séminaires d'autres régions, DU, DIU, Capacités) dans le cadre de cette maquette est validé individuellement avec le coordonnateur du DU de Psychiatrie Générale.

Enseignements de base obligatoire en 1ère année :

- Correspond à l'enseignement de la phase socle destiné aux étudiants du DES
- Urgences Psychiatriques
- Addictologie
- Psychiatrie médico-légale
- Troubles Psychotiques
- Psychiatrie du Sujet Agé
- Troubles de l'humeur
- Introduction aux psychothérapies
- Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA)

Enseignements d'approfondissement obligatoire en 2ème année (complément de la phase socle) :

Correspond à l'enseignement de la phase approfondissement 1 ou 2 destiné aux étudiants du DES

- Addictologie

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FC (Formation continue) • FI (Formation initiale)
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Droits de scolarité

TARIFS ANNUELS

Droits spécifiques au diplôme :

- En formation initiale : **800€**
- En formation continue : **1600€**
- En année de mémoire : **170€**

Auxquels s'ajoutent les [droits nationaux universitaires Master](#) définis par l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable pédagogique

- [Pierre Vidailhet](#)

Autres contacts

Responsable pédagogique (mail professionnel) : [VIDAILHET Pierre](#)

Secrétariat (mail) : [EHLER Elisabeth](#)

- Troubles de la personnalité
- Psychiatrie du Sujet Agé
- Troubles psychotiques
- Psychiatrie médico-légale
- Psychiatrie de l'Enfant et de l'Ado lescent (5 jeudis) + (5 jeudis en classe inversée)

Enseignements d'approfondissement obligatoire en 3ème année (complément de la phase socle) :
Correspond à l'enseignement de la phase approfondissement 1 ou 2 destiné aux étudiants du DES

- Troubles psychotiques
- Troubles de la personnalité
- Psychiatrie médico-légale
- Addictologie
- Psychiatrie du Sujet Agé
- Organisation des soins
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Enseignements de base obligatoires à valider une fois au cours des 3 années :
Psychothérapies avancées 2 séminaires sur 4 à valider :

- Introduction à l'hypnose
- Initiation aux thérapies systémiques
- Les psychothérapies analytiques
- Les Thérapies Cognitivo-Comportementales – TCC

Au total sur les 3 années : il faut avoir validé au cours des 3 années au moins 16 séminaires (ou équivalents) dont au moins 4 de pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Critères de recrutement

La sélection des candidats est faite sur la base d'un dossier de candidature, à envoyer au responsable pédagogique de la formation (cf. onglet Contacts), contenant les éléments suivants :

un niveau de langue C1 en français (utilisateur expérimenté, autonome)

une lettre de motivation

un curriculum vitae

une autorisation d'inscription à [télécharger sur notre site](#).

Candidater

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Pour postuler à la formation, merci de suivre la procédure d'inscription décrite [sur notre site](#).

Prérequis recommandés

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Programme des enseignements

Psychiatrie générale